



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Papire Masson
| Saint-Germain-Laval

DERNIERE ANNEE AU COLLEGE ...



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Papire Masson
Saint-Germain-Laval

2 objectifs prioritaires:

- le DNB
- une orientation choisie

Le diplôme national du brevet

Ce qui change pour la session 2026

Un nouvel équilibre

- 40 % : contrôle continu
- 60 % : épreuves terminales

Un nouveau mode de calcul

- Fin de la notation sur 800 points.
- Désormais, la réussite à l'examen exige une moyenne finale $\geq 10/20$.

Contrôle continu

- Moyenne des moyennes annuelles de toutes les disciplines de 3^e
- Tous les enseignements obligatoires ont le même coefficient.
- **Bonus pour les enseignements facultatifs** : les points supérieurs à 10 obtenus dans l'un des enseignements facultatifs sont ajoutés au total des moyennes, sous réserve que la moyenne annuelle de contrôle continu ne dépasse pas 20/20.

Le diplôme national du brevet

Points de vigilance sur le contrôle continu

Épreuves terminales

- Valorisation de la qualité de l'écrit
- Valorisation de la maîtrise des automatismes en mathématiques

Garantie d'équité

- Création de commissions d'harmonisation du contrôle continu au niveau académique

Suivi rigoureux de l'assiduité

- Anticiper les difficultés de constitution de moyennes
- Possibilité de recourir à une évaluation « de remplacement » si besoin

Le bilan de fin de cycle 4 reste obligatoire

- Mais il n'entre plus dans le calcul du DNB.

Epreuves terminales et coefficients

Epreuves terminales notées sur 20	Coefficients
Français – épreuve écrite de 3h Texte : questions – grammaire / dictée / rédaction	2
Mathématiques – épreuve écrite de 2h « Automatismes » sans calculatrice (6/20) – durée 20 min	2
Histoire-géographie et EMC – épreuve écrite de 2h • Histoire-géographie • Enseignement moral et civique (EMC)	1,5 0,5
Sciences – épreuve écrite de 1h (2 fois 30 min) 2 disciplines parmi PH-CH / SVT / TECHNO (2 mois avant)	2
Epreuve orale de soutenance – Durée 15 min	2

Maîtrise de la langue

- Depuis la session 2026, attentes renforcées concernant l'orthographe et la maîtrise de la langue
- **Cela concerne la rédaction (épreuve de français) mais également toutes les épreuves terminales.** Ce sont les barèmes nationaux et leurs critères qui déterminent la manière dont cette compétence est prise en compte.
- **Evolution pour le DNB 2027** : une grille commune de maîtrise de la langue pour l'ensemble des disciplines.

Paliers descriptifs d'appréciation de la maîtrise de la langue				
	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Orthographe	Erreurs très fréquentes, notamment sur des règles simples (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, etc.).	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords, conjugaison, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles, lexicales ou grammaticales (accords, homophones grammaticaux, etc.), mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs rares, isolées, sans caractère systématique.
Syntaxe/ construction des phrases	Syntaxe très défailante : nombreuses phrases mal construites, incorrectes, incompréhensibles ou à la ponctuation inopérante.	Construction de phrases fragile : maladresses récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites malgré quelques maladresses syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
Mise en forme et organisation de la réflexion	Le propos n'est pas organisé.	Le propos est organisé de manière peu pertinente.	Le propos est organisé de manière globalement cohérente.	Le propos est organisé de manière cohérente. Il suit un fil conducteur perceptible et pertinent.

L'épreuve orale

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter

- ❑ l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts,
- ❑ ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou **dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.**

Remarques :

- Individuel ou en groupe (durée 25 min)
- Possibilité langue étrangère
- Support non obligatoire

L'obtention du brevet

L'élève est reçu quand la moyenne finale obtenue est égale ou supérieure à 10 sur 20.

Selon le total des points obtenu, les élèves peuvent se voir attribuer une mention :

- ***assez bien*** si la moyenne du candidat est au moins égale à 12 sur 20
- ***bien*** si la moyenne du candidat est au moins égale à 14 sur 20
- ***très bien*** si la moyenne du candidat est au moins égale à 16 sur 20
- ***très bien avec les félicitations du jury*** si la moyenne du candidat est au moins égale à 18 sur 20

Calendrier

- **épreuve orale** : un mercredi matin en juin
- **épreuves écrites** : **Nouveau calendrier**
- Jeudi 24 juin : Français – de **8h** à 11h15
- Vendredi 25 juin : Histoire-géo/EMC – **8h** à 10h
- Lundi 28 juin : Sciences – **8h** à 9h puis mathématiques 10h-12h



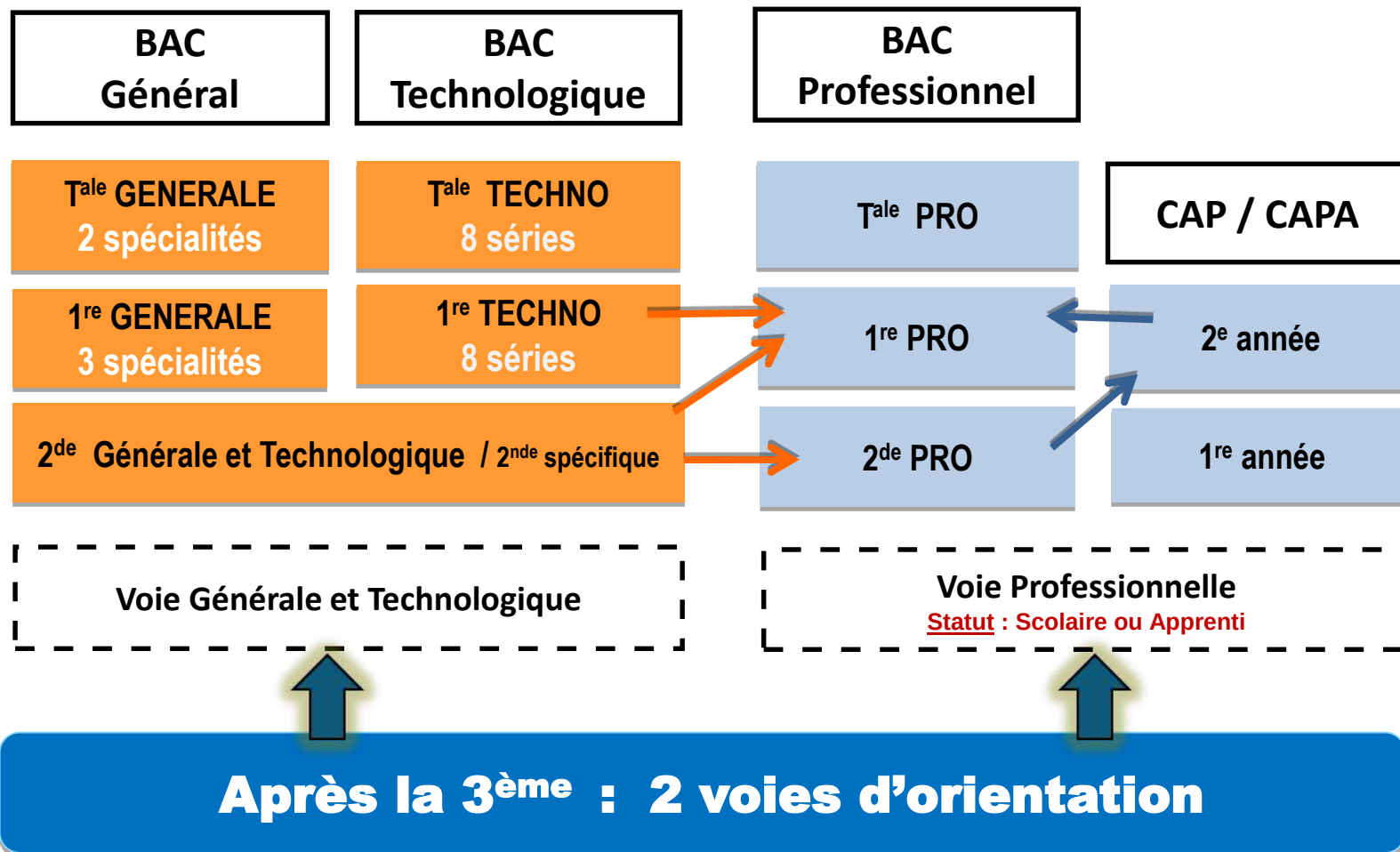
**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Papire Masson
Saint-Germain-Laval

Une orientation choisie !

**L'orientation est un PROCESSUS continu
de réflexion, d'élaboration et de réalisation
d'un choix personnel de formation,
celui-ci n'est pas toujours linéaire,
il évolue bien souvent dans le temps ...**



La Voie Générale et Technologique

► **La 2nde Générale et Technologique**

2^{nde} G.T.

Enseignements communs à tous :

Français	4 H
Histoire – Géographie	3 H
Langues Vivantes A et B	5 H 30
E.M.C.	0 H 30
Mathématiques	4 H
Physique – Chimie	3 H
S.V.T.	1 H 30
E.P.S.	2 H
Sciences Economiques et Sociales	1 H 30
Sciences Numériques Technologie	1 H 30

Enseignements Optionnels

2 au maximum

(3 possibles avec Latin ou grec)

► 1 Enseignement général

► 1 Enseignement technologique

+ Section Euro possible

Lycées Publics proches

Lycée CARNOT



STI2D

Sciences et Technologies Industrie
et Développement Durable

**Lycée
A. THOMAS**



STL

Sciences et Technologies
de Laboratoire

**Lycée
A. THOMAS**



ST2S

Sciences et Technologies
de la Santé et du Social

**Lycées
A. THOMAS et
J. PUY**



STMG

Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion



STAV

Sciences et Technologies
de l'agronomie et du Vivant

**Lycée agricole
CHERVE**



STD2A

Sciences et Technologies du
Design et des Arts Appliqués

**St ETIENNE
AIN / RHONE**



STHR

Sciences et Technologies de
l'Hôtellerie et de la Restauration

**DARDILLY
2^{nde} Spécifique**



S2TMD

Sciences et Techniques
Théâtre, Musique et Danse

**LYON
2^{nde} Spécifique**

La Voie Professionnelle

► **2^{nde} Professionnelle et 1^{ère} année de CAP**

► **BAC PRO en 3 ans**

100 spécialités environ

- En 2^{nde} Pro :
 - intégrer une spécialité de suite après la 3^{ème}
ou
 - explorer une famille de métiers puis choisir ensuite sa spécialité de Bac Pro
 - Stages en entreprise : 18 à 22 semaines
 - Poursuite d'études principalement en BTS (quotas de places réservées), Mention complémentaire, CAP en 1 an ...

► **CAP/CAPA en 2 ans**

200 spécialités environ

- Objectif : Apprendre un métier précis pour une insertion professionnelle rapide
- Poursuite d'études possible vers le Bac Pro, vers un BP, une formation complémentaire
(autre CAP mais en 1 an par exemple)
- Stages en entreprise : 12 à 14 semaines

Les « familles de métiers » permettent une orientation progressive

Pendant l'année de 2^{nde} PRO, les élèves apprennent les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur

En fin de 2^{nde} PRO, l'élève a découvert ces métiers et peut choisir la spécialité de baccalauréat qui lui plait le plus

Chaque famille de métiers regroupe plusieurs Bacs Professionnels différents

Quelques exemples :

- 2^{nde} Métiers du numérique et de la transition énergétique = **7 Bacs Pro**
- 2^{nde} Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules = **6 Bacs Pro**
- 2^{nde} Métiers de la nature – jardin – paysage – forêt = **3 Bacs Pro**
- 2^{nde} Métiers de la relation client = **3 Bacs Pro**
- 2^{nde} Métiers de la beauté et du bien être = **2 Bacs Pro**

➔ Recommandation : Faire des demandes d'orientation en Lycée Professionnel même si projet de signature d'un contrat d'apprentissage ...

Les CAP et BAC PRO peuvent être suivis :

► Sous statut **SCOLAIRE**

- En Lycée Professionnel : Lycéen
- **Enseignement professionnel** :
 - 50 à 60 % du temps en TP, en atelier, en laboratoire, en salle informatique, en extérieur ...
- **Enseignement général** : plus concret qu'au collège et en lien avec les métiers préparés ou le secteur professionnel
- **STAGES** :
 - CAP/CAPA** : 12 à 14 semaines
 - BAC PRO** : 18 à 22 semaines
- **Vacances scolaires**

► Sous statut **APPRENTI**

- En Centre de Formation pour Apprentis (CFA) ou en Lycée Pro
- **Signature d'un contrat d'apprentissage**
- **Salaire**
- **Alternance** : 1/3 au CFA
2/3 en Entreprise
- Période d'essai : **45 jours**
- 35 H par semaine / 5 semaines de congés par an
- S'informer auprès des CFA et de la Chambre des métiers.

Calendrier d'orientation et procédure AFFELNET

Calendrier de l'orientation

→ En Janvier :

Vœux provisoires de l'élève et sa famille

Intention d'orientation en : ► 2nde G.T. ► 2nde PRO ► 1^{ère} année de CAP

Conseil de classe 1^{er} semestre : Avis provisoire et proposition d'orientation

→ En Mai : Vœux définitifs de l'élève et sa famille (10 vœux possibles à classer par ordre de préférence)

→ Conseil de classe du 2^{ème} semestre : Proposition de voie d'orientation

- Si accord : validation et décision d'orientation définitive
- Si désaccord : entretien famille / chef d'établissement
- Si désaccord persiste : possibilité de faire appel

→ Fin Juin : Notification d'affectation et Inscription dans le futur lycée

Procédure informatisée AFFELNET

pour être affecté en Lycée

En Juin : classement informatisé des candidats



ATTENTION !

**Le nombre de places est limité
en CAP et BAC PRO ...**

Les VOEUX sont classés par ordre de préférence
→ Pour la VOIE PRO, AFFELNET prend en compte :



Notes de 3^{ème}
Multipliées par des
COEFFICIENTS différents
selon la famille de
métiers demandée

+



1 BONUS
éventuellement
(si dossier médical,
boursier ...)

= BAREME GLOBAL

Un barème élevé favorise l'affectation
dans la formation souhaitée ...

FIN JUIN : Notification d'affectation

A l'issue du 1^{er} tour d'affectation, 2 situations peuvent se présenter :

1) L'élève est affecté sur un de ses vœux :

→ Inscription dans le lycée

2) L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux ou il est sur liste supplémentaire :

→ Prendre contact avec le collège

Pour la voie professionnelle :

**l'élève peut participer au 2^{ème} tour d'affectation
et formuler des vœux sur les places vacantes.**

Les temps forts **au sein** de l'établissement :

- Réunion d'informations en début d'année,
- Divers rendez-vous individuels parents – profs,
- Rendez-vous avec PSY EN (ex conseiller d'orientation)
- L'entretien d'orientation concertée (février)
- Venue du chef d'établissement de Boën pour présenter son établissement et la voie générale et technologique
- Consultation du «Guide après la 3ème » (sur le site de l'ONISEP en version numérique à partir de janvier) et sur l'ENT (version 2026)

► **Au Collège Papire MASSON : avec Sébastien Vugier**

- présent le MARDI matin de 8h30 à 11h30
- prise de RDV auprès de la vie scolaire, par les parents, l'élève ou le professeur principal.

► **Accueil sur RDV au CIO de Roanne :**

32 rue Brison (près du collège Jules Ferry) – ROANNE

- Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
- Pendant les vacances scolaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Les temps forts en dehors de l'établissement :

- le **stage en entreprise** (semaine du 28 nov. au 04 déc),
- **Village des métiers et des filières** au lycée Chervé (vendredi 12 février),
- **mini stages** en lycées professionnels,
- **stages possibles durant les vacances scolaires** (conventions à établir avec la chambre des métiers et de l'artisanat ou de la chambre du commerce et de l'industrie),
- **portes ouvertes des lycées,**
- la **liaison 3^{ème}/2^{nde} : 1/2 journée d'intégration au lycée de Boën.**

Merci pour votre
attention